

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve (le « Fonds ») cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, 1,25 fois le rendement de l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight ou de tout indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans des titres qui composent l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight, ou tout indice qui le remplace, et il vend des options d'achat couvertes à l'égard de près de 33 % des titres du portefeuille, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs. En cherchant à atteindre son objectif de placement, le Fonds aura recours à un levier financier. Le levier financier sera créé au moyen d'emprunts de fonds ou par d'autres moyens autorisés en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les parts de FNB non couvertes ont enregistré un rendement de 15,7 %, comparativement à un rendement de 16,8 % pour l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight. L'écart entre le rendement des parts non couvertes et celui de l'indice de référence est principalement attribuable aux frais de gestion et d'administration majorés des taxes de vente applicables ainsi qu'aux stratégies de négociation du portefeuille. En outre, l'écart peut également être attribué à la mise en œuvre de la stratégie de vente d'options d'achat, selon laquelle le Fonds tend à dégager un rendement supérieur à l'indice dans un marché stagnant ou baissier et un rendement inférieur à celui de l'indice dans un marché fortement haussier. On constate un tel écart pendant la période au cours de laquelle les options d'achat sont vendues, généralement dans l'intervalle d'un à deux mois avant l'expiration, et ensuite le rendement est ajusté lorsque de nouvelles positions sur options sont établies. Au 31 décembre 2023, l'actif net du Fonds s'établissait à 97,7 millions de dollars.

Levier financier

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de levier financier minimum et maximum du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le levier financier à la fin de la période de présentation de l'information financière et en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Le Fonds est classé comme un « organisme de placement collectif alternatif » au sens de la *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). À titre d'OPC alternatif, le Fonds est autorisé à utiliser ses actifs comme levier conformément aux restrictions énoncées dans le Règlement 81-102. Le Fonds prévoit actuellement atteindre ses objectifs de placement et créer un levier financier au moyen d'emprunts de fonds. L'exposition globale maximale des fonds aux emprunts de fonds ne dépassera pas environ 25 % de la valeur liquidative. Afin de s'assurer que le risque des porteurs de parts se limite au capital investi, le levier financier des fonds sera rééquilibré et ramené à 25 % de la valeur liquidative des fonds dans les deux jours ouvrables suivant le moment où le levier financier des fonds dépasse de 2 % leur ratio de levier cible de 25 % de la valeur liquidative.

Calcul du levier financier (valeur marchande des placements/valeur liquidative des placements)

Période terminée le	Lever financier minimum	Lever financier maximum	Lever financier à la fin de la période de présentation de l'information financière	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
31 décembre 2023	1,217 : 1	1,275 : 1	1,256 : 1	125,60
31 décembre 2022	1,227 : 1	1,278 : 1	1,255 : 1	125,50

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

Au cours du premier semestre de l'année, le secteur bancaire canadien a fait preuve de résilience, malgré un rendement modeste dans la foulée des crises bancaires américaines et des difficultés économiques qui s'annonçaient. Comme nous l'avons indiqué, les banques canadiennes ont largement échappé aux retombées directes de l'effondrement de la Silicon Valley Bank et à la contagion qui en a découlé¹. Toutefois, le secteur ne s'en est pas sorti indemne. Les préoccupations persistantes concernant les faiblesses potentielles du système et la surveillance accrue, en particulier pour les banques exerçant des activités aux États-Unis, ont donné lieu à des positions défensives, comme en témoigne une légère contraction de la croissance des prêts. L'attente d'un ralentissement économique, qui se reflète dans les provisions pour pertes de crédit et les pressions exercées sur les revenus de la gestion de patrimoine et des marchés de capitaux, a mis en relief davantage les défis auxquels les banques font face².

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Au troisième trimestre, ces défis ont semblé s'intensifier. Les analystes avaient déjà révisé leurs attentes à la baisse, prévoyant une diminution des bénéfices en raison de facteurs comme l'inflation persistante, les taux d'intérêt plus élevés et les exigences plus strictes des organismes de réglementation en matière de capital. Les résultats mitigés obtenus par les six grandes banques indiquent divers degrés de réussite dans la gestion de ces conditions. Le rendement supérieur de la Banque Royale du Canada au cours de la période laisse entendre que certaines institutions auraient pu être mieux positionnées ou adopter des stratégies plus adaptées à l'évolution de la situation économique³.

Au quatrième trimestre, les manœuvres astucieuses effectuées pour réagir à la hausse des taux d'intérêt et à l'augmentation des provisions pour prêts douteux ont encore mis en évidence la prudence du secteur. Les résultats mitigés des grandes banques canadiennes ont mis en évidence la grande volonté de celles-ci d'adapter leurs stratégies individuelles selon l'évolution de la conjoncture économique, ce qui est une indication positive des capacités dynamiques du secteur. Au début de 2024, les économistes des banques indiquent qu'ils prévoient effectivement des baisses de taux d'intérêt d'ici le milieu de 2024^{4, 5}.

Au cours de l'année, les sociétés d'assurance-vie ont été largement épargnées par l'augmentation des défauts de paiement de prêts qui accompagnent généralement un ralentissement économique. La croissance soutenue de leurs primes, particulièrement dans le secteur de l'assurance commerciale, conjuguée à des réductions stratégiques de l'exposition aux segments plus risqués, leur a permis non seulement de traverser la tempête, mais aussi de prospérer pendant toute l'année 2023⁵.

Contribution au rendement

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2023, Great West Lifeco Inc. a contribué le plus au rendement du Fonds, suivie de Société Financière Manuvie. Sur le plan de la pondération, les principaux placements du Fonds étaient la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Montréal et la Banque Royale du Canada.

(1) <https://financialpost.com/fp-finance/banking/canada-banks-chill-us-banking-crisis-q2-earnings>

(2) <https://www.theglobeandmail.com/business/article-canada-banks-second-quarter-earnings/>

(3) <https://www.theglobeandmail.com/business/article-canada-banks-third-quarter-earnings-2023/>

(4) <https://evolveetfs.com/2023/12/derriere-les-chiffres-analyse-du-rapport-sur-les-benefices-du-quatrieme-trimestre-des-grandes-banques-canadiennes/?lang=fr>

(5) <https://globalnews.ca/news/10184983/bank-of-canada-2024-rate-cut-forecast/>

(6) <https://www.theglobeandmail.com/business/article-how-home-and-auto-insurers-trounced-the-big-six-banks-and-became/>

Événements récents

Il n'y a pas de changement connu à ce jour dans la stratégie de placement du Fonds ou du gestionnaire.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au Comité d'examen d'investissement.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 0,60 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a engagé des frais de gestion de 389 382 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Frais d'administration

Les frais d'administration sont calculés en fonction d'un taux de 0,15 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a engagé des frais d'administration de 97 854 \$. Ces frais d'administration sont encaissés par le gestionnaire pour les frais d'exploitation du Fonds, qui comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence et les frais de CDS; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais d'administration que le Fonds verse au gestionnaire au cours d'une période donnée peuvent être inférieurs ou supérieurs aux frais d'exploitation que le gestionnaire engage pour le Fonds.

Faits saillants financiers

Actif net par part du Fonds¹

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	(\$)	(\$)
Pour les périodes closes les :		
Parts de FNB non couvertes – actif net par part		
Actif net par part au début de la période	7,34	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,48	0,45
Total des charges	(0,17)	(0,14)
Gains (pertes) réalisés	(0,35)	(0,17)
Gains (pertes) latents	1,37	(1,01)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,33	(0,87)
Distributions :		
Dividendes	(0,19)	(0,14)
Gains en capital	-	(0,07)
Remboursement de capital	(0,82)	(0,56)
Total des distributions annuelles³	(1,01)	(0,77)
Actif net par part à la fin de la période	7,40	7,34

1 Ces renseignements proviennent des états financiers audités du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 1er février 2022.

2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Comme les chiffres ont été arrondis, les distributions réelles peuvent varier légèrement.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Ratios et données supplémentaires du Fonds

Pour la période close le :	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (\$)⁴	97 705 318	34 880 960
Nombre de parts en circulation⁴	13 200 000	4 750 000
Ratio des frais de gestion⁵	2,16 %	1,70 %
Ratio de frais de gestion excluant les coûts de financement	0,85 %	0,84 %
Ratio des frais d'opérations⁶	0,18 %	0,22 %
Taux de rotation du portefeuille⁷	23,36 %	20,16 %
Valeur liquidative par part (\$)	7,40	7,34
Cours de clôture (\$)	7,41	7,36

4 Ces renseignements sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022.

5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

6 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

7 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de distribution, de l'impôt sur le résultat à payer par les porteurs de parts, ni des frais optionnels qui, s'il y a lieu, auraient pour effet de réduire le rendement. Les données sur le rendement supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

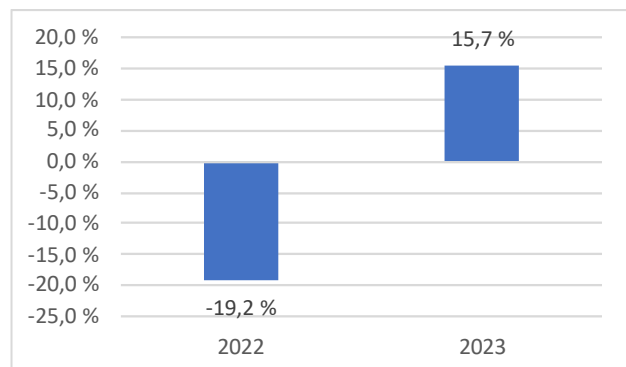
Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement des parts de FNB non couvertes pour chacun des exercices indiqués. Ils indiquent, en pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'une période comptable, d'un placement effectué le premier jour de cette période comptable.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Parts de FNB non couvertes BANK¹



¹ Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 1^{er} février 2022.

Rendement composé annuel

Le tableau ci-dessous indique le rendement total composé annuel historique des parts de FNB non couvertes. Les rendements concernent la période close le 31 décembre 2023. Pour une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à celui de l'indice, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du « Rapport de la direction sur le rendement du fonds ».

	Depuis la création ¹ (%)	1 an (%)
Parts de FNB non couvertes	(3,5)	15,7
Indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight	(0,7)	16,8

¹ Depuis la date de création le 13 juin 2019.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	13,9
Banque de Montréal	13,4
Banque Royale du Canada	12,9
Société Financière Manuvie	12,8
Banque Nationale du Canada	12,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	12,3
Great-West Lifeco Inc.	12,1
Power Corporation du Canada	12,1
La Banque Toronto-Dominion	11,9
Financière Sun Life Inc.	11,6
Total	125,6

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

31 décembre 2023

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions	
Services financiers	125,6
Passifs dérivés	(0,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Autres actifs, moins les passifs	(25,9)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve